

**FAYETTE ET ASSOCIES**  
Société par Actions Simplifiée au Capital de 230 000 €  
Siège social : Beaumanoir 1 – Allée des Lilas  
13100 AIX EN PROVENCE  
RCS AIX : 534 076 740

**AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

**PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/12/2024**

L'assemblée générale approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à + 156 698 € ainsi que l'affectation du compte « Report à nouveau » de la manière suivante :

**Origine :**

Résultat de l'exercice :	+ 156 698 €
Compte « Report à Nouveau »	+ 172 616 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 329 314 €</b>

**Affectation :**

Distribution de dividendes	+ 150 000 €
Au compte « Autres Réserves »	+ 179 314 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 329 314 €</b>

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité*

**Certifié conforme**  
**Le Président**



*ce chiffre conforme à l'original*

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102023	et clos le	30092024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Designation de la société:		Adresse du siège social:	
Société SAS FAYETTE & ASSOCIES		1 Allée des Lilas Résidence Beaumanoir 13100 AIX EN PROVENCE	
SIRET	5 3 4 0 7 6 7 4 0 0 0 0 1 6		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées: EXPERTISE COMPTABLE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		162 898	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>				
	Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>				
	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/> Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodécies <input type="checkbox"/>				
	Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septidécies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/>				
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W				

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

## F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

## H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET FAYETTE & Associés 1 allée des lilas Résidence Beaumanoir 13100 AIX EN PROVENCE Tél: 0442912840			
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 24/11/2024	Lieu: AIX EN PROVENCE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: PRESIDENT	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature	F&ADVISORY

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 1 Allée des Lilas		13100 AIX EN PROVENCE					
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant <input type="checkbox"/>					
Numéro SIRET* 53407674000016							
		Exercice N clos le 30 09 2024					
		N-1 30 09 2023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	599 060					
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
	Autres immobilisations corporelles	61 888	57 989	3 899			
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières*						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>660 948</b>	<b>57 989</b>	<b>602 960</b>	<b>607 487</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	163 509		163 509	206 432
		Autres créances (3)	BZ	76 805		76 805	113 707
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	550 922		550 922	401 504
Disponibilités		CF	49 481		49 481	134 833	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH					
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>840 717</b>		<b>840 717</b>	<b>856 476</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1 501 665</b>	<b>57 989</b>	<b>1 443 677</b>	<b>1 463 962</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepiit Québec

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE &amp; ASSOCIES

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2.30.....0.0.0.....)	DA	230 000	230 000	230 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	42 500	42 500	42 500	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC				
	Réserve légale (3)	DD	23 000	23 000	23 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="BI"/> )	DF				
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG				
	Report à nouveau	DH	172 616	229 345	229 345	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	156 698	93 271	93 271	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	624 815	618 116	618 116
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	<b>TOTAL (II)</b>	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	<b>TOTAL (III)</b>	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			517	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )	DV	1 322	966	966	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	264 125	263 268	263 268	
	Dettes fiscales et sociales	DY	271 375	270 175	270 175	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	7 874	18 300	18 300		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	274 166	292 619	292 619	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	818 862	845 846	845 846	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 443 677	1 463 962	1 463 962	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	818 862	845 846	845 846		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			517	517	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.